



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale annuelle des parents,
tenue à l'école Saint-Paul,
10, rue des Rapides, Preissac (Québec), J0Y 2E0
le mercredi 21 septembre 2011 à 19 h.

PRÉSENCES

M^{mes} Jacynthe Bergeron, enseignante
Isabelle Vachon, parent
Nathalie Roy, parent
Caroline Demers, parent et enseignante
Josée Larouche, parent et enseignante
Nathalie Audet, enseignante

M. André Bilodeau, directeur d'établissement
M^{me} Line Brochu, directrice adjointe

**OUVERTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

La séance est ouverte à 19 h.

M. Bilodeau et M^{me} Brochu souhaitent la bienvenue aux
parents présents.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-0537-11 Il est **RÉSOLU** sur proposition de
Madame Josée Larouche,
que l'ordre du jour de cette réunion soit
adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DES
PROCÈS-VERBAUX
DES ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES TENUES
LES 22 SEPT. 2010**

CE-0538-11 Il est **RÉSOLU** sur proposition de
Madame Isabelle Vachon,
que le procès-verbal du 22 septembre
2010 de l'école de Sainte-Gertrude soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE.

**PRÉSENTATION DU
RAPPORT ANNUEL**

Mme Line Brochu présente le rapport annuel aux parents.
CE-0539-11 Il est **RÉSOLU** sur proposition de
Madame Nathalie Roy,
Que le rapport annuel soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉE.



**ORGANISATION
SCOLAIRE 2011-
2012**

Présentation des enseignants et du nombre d'élèves par cycle.

Madame Brochu présente le nombre d'enfants par groupe, ainsi que les personnes attirées aux différents groupes et services.

**FONCTION ET
POUVOIR DU
CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Madame Brochu s'assure que tous connaissent les fonctions du conseil d'établissement.

**ÉLECTION DES
PARENTS AU
CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT**

Puisque nous ajoutons un employé du service de garde, suite à son ouverture, il faut avoir 5 parents pour être paritaire avec les 5 employés représentant les deux écoles.

Madame Isabelle Vachon propose madame Brochu comme présidente d'élection.

Madame Larouche propose madame Vachon.
Madame Vachon accepte.

Il est suggéré que toutes les personnes présentes établissent des contacts auprès des autres parents des 2 écoles pour combler les postes disponibles.

**ÉLECTION D'UN
REPRÉSENTANT AU
COMITÉ DE
PARENTS**

Lors du prochain C.E. les membres élus décideront de leur représentation au comité de parents.

OPP

Madame Nathalie Roy propose de maintenir les comités de l'OPP de Preissac et de St-Gertrude actifs.

RENDEZ-VOUS RAP

Aucune information à cet égard en ce moment.

**PÉRIODE DE
QUESTIONS**

Aucune question

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-0540-11 Il est **RÉSOLU**, sur proposition de
Madame Jacynthe Bergeron,
Que l'assemblée soit levée.

Il est ___h___.

ADOPTÉE.

André Bilodeau secrétaire